



Directeur.trice Adjoint.e de l'IREPS ARA

1- PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'IREPS ARA est une association régionale qui développe l'éducation pour la santé et la promotion de la santé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'améliorer la santé des populations et contribuer à réduire les inégalités de santé.

L'IREPS ARA fonde son action sur une approche globale et positive de la santé, orientée vers le bien-être physique, mental et social des personnes, dans le respect des valeurs de la Charte d'Ottawa de l'OMS.

Elle porte des missions ressource en promotion de la santé auprès des professionnels et bénévoles de tous champs accompagnant des publics vulnérables, ainsi que des programmes d'éducation et de promotion de la santé qui évoluent selon les besoins et les problématiques de santé repérés sur les territoires.

Afin d'accompagner le développement de l'association, l'IREPS ARA recrute un directeur adjoint afin de piloter la structure en binôme avec la Directrice Générale.

Chiffres clés :

- 80 salariés
- 9 sites d'implantation en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 siège à Lyon
- Budget 5,8 M€

2- APPELLATION DU POSTE

« Directeur Adjoint de l'IREPS ARA ».

3- DEFINITION DE L'EMPLOI-REPÈRE

Sous la responsabilité de la Directrice Générale, participe à la mise en œuvre des orientations définies par le conseil d'administration.

En lien avec la Directrice Générale :

- Contribue à l'élaboration de la stratégie d'intervention de l'association contribuant à l'éducation et à la promotion de la santé.
- Contribue au pilotage de l'activité et de la structure, et à sa communication.
- Représente l'association auprès des institutions, des partenaires, des financeurs et des réseaux.
- Impulse des projets stratégiques pour l'association.

4- ACTIVITES PRINCIPALES

Management stratégique et pilotage :

- ➔ Contribue à l'élaboration de la stratégie d'intervention de l'association, prenant en compte les besoins des territoires, les enjeux partenariaux, les orientations des politiques de santé et les demandes des financeurs publics ou privés.
- ➔ Contribue au pilotage de l'activité et à l'accompagnement du développement de l'association dans le cadre d'une activité multi-sites
- ➔ Contribue au développement en impulsant des projets innovants, et en repérant et soutenant les innovations développées en territoires, pilote leur mise en œuvre
- ➔ Initie et organise des partenariats
- ➔ Contribue à l'élaboration de la politique de santé de la région en participant aux travaux initiés par des institutions ou des partenaires
- ➔ Représente l'IREPS auprès des institutions, des partenaires, des financeurs ainsi que dans les réseaux d'éducation et de promotion de la santé, à l'échelle territoriale, régionale ou nationale

Management des équipes :

- ➔ Fonctionnel : dans son champ d'activité, anime des collectifs de travail dans le cadre d'une activité multi-sites
- ➔ Hiérarchique : peut être amené à encadrer une équipe dans son champ d'activité
- ➔ Contribue au développement des compétences individuelles et collectives
- ➔ Participe au comité de direction et participe à l'animation de l'équipe de direction dans son champ de compétences

Qualité :

- ➔ Contribue et veille à la pertinence, à la cohérence, à l'efficacité et à la qualité des activités

Communication :

- ➔ Contribue à l'élaboration de la stratégie de communication externe et interne, participe à sa mise en œuvre
- ➔ Valorise les activités

5- AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Le directeur adjoint de l'IREPS ARA agit sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Générale de l'IREPS ARA, en lien rapproché avec la Responsable des affaires financières et le/la Responsable des ressources humaines.

Dans les limites des délégations qui lui sont confiées, il contribue à la mise en œuvre des orientations et du bon fonctionnement de l'IREPS Auvergne-Rhône Alpes.

Il dispose d'une large autonomie de propositions et d'exécution des orientations de l'IREPS. Il peut être invité aux réunions du Conseil d'Administration.

Il rend compte régulièrement à la Directrice Générale de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes des activités engagées dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, il est aussi amené à répondre aux demandes émanant des administrateurs, des partenaires et des financeurs.

6- COMPETENCES REQUISES

Bac + 5 et expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur santé/social.
Une expérience de direction d'équipe ou d'activité est indispensable.

Sont nécessaires pour ce poste :

- Qualités humaines et capacités d'écoute et de questionnement
- Aptitude à la co-élaboration et force de proposition
- Qualités d'organisation et rigueur dans la gestion des dossiers

7- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste CDI temps plein, basé à Lyon (69).

Statut cadre.

Temps de travail annualisé (39h +RTT).

Prise de poste : dès que possible.

Rémunération : entre 45 et 50 k€ bruts annuels, selon expérience.

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV + LM sous la référence « Directeur-trice adjoint-e IREPS » à Mme Doriane Aeschmann, directrice générale, avant le 15 mars 2020 :

secretariat@ireps-ara.org